



COMMUNE DE BOURBONNE LES BAINS

Parc du Château

52400 BOURBONNE LES BAINS

☎ 03 25 90 14 80

✉ mairie.de.bourbonne@orange.fr

AVIS DE PUBLICITÉ

APPEL A CANDIDATURE A DESTINATION DES ASSOCIATIONS ET DES PERSONNES PARTICIPANT A DES ACTIONS D'ANIMATION, DE PREVENTION ET DE DEVELOPPEMENT SOCIAL DANS LA COMMUNE

Nomination d'un représentant du Conseil d'Administration du CCAS à la suite d'une démission

Monsieur le Maire informe :

Suite à la démission d'un membre du Conseil d'Administration du CCAS de Bourbonne les Bains en date du 16 novembre 2021, il convient de nommer, par arrêté municipal, un nouveau représentant parmi les personnes participant à des actions d'animation, de prévention, et de développement social dans la Commune.

Pour être recevables, les candidatures doivent concerner des personnes qui n'entretiennent aucune relation de prestation à l'égard du CCAS et qui ne sont pas membres du Conseil Municipal.

Le mandat des membres élus et nommés court jusqu'à la prochaine élection municipale.

Délai impératif :

Les candidatures devront parvenir à Monsieur le Maire, au plus tard le **10 décembre 2021** soit :

- Par courrier :

**Mairie de Bourbonne les Bains
Impasse du Château
52400 BOURBONNE LES BAINS**

- Par mail :

mairie.de.bourbonne@orange.fr

Fait à Bourbonne les Bains, le 25 novembre 2021

Le Maire,

Monsieur André NOIROT
